

Plus que jamais en retard sur tout, je vous confirme le jour-même que la 6^{ème} émission de « *Jeudi Chouard, les citoyens constituant ont la parole* », ce 18 avril 2109 à 20 h sur les chaînes Youtube et Facebook de Sud radio, sera consacrée à la question « **À quoi sert la liberté d'expression en démocratie ?** », et que j'aurai le plaisir de recevoir **deux chers amis belges : Jean Bricmont** (physicien, grand connaisseur de Noam Chomsky et philosophe rigoureux sur la liberté d'expression) **et Ronald Mazzoleni** (commentateur passionnant du blog).

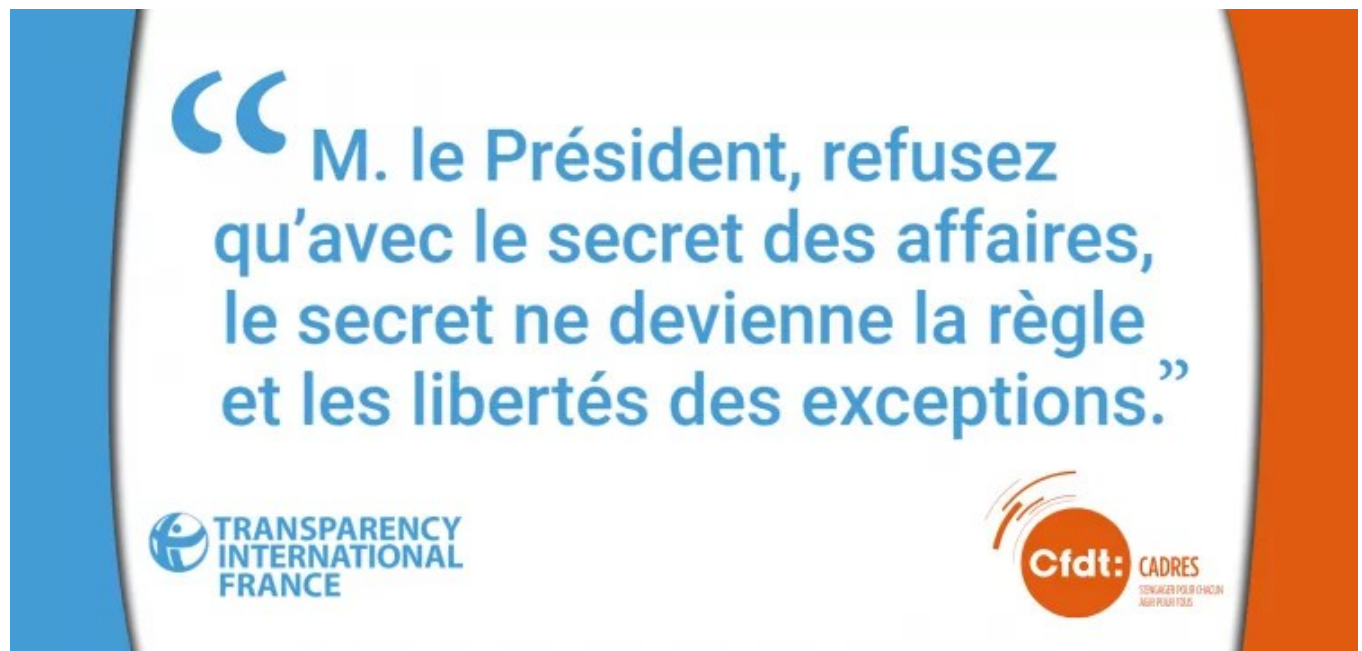
J'ai bon espoir de rédiger avec eux un bon article de constitution d'origine citoyenne sur ce point précis de la liberté d'expression des citoyens d'un pays démocratique.

J'espère qu'on pourra prendre quelques unes de vos questions (c'est vraiment difficile, quand il y a un invité, de s'en détacher).

Pendant la première heure (« *Y'a du peuple, seul contre tous* » à 19h), je serai avec Élisabeth Lévy, d'abord d'abord autour de l'actualité (on voit venir l'incendie de Notre Dame de Paris...), et ensuite autour de ce thème de l'importance d'une vraie liberté d'expression, aussi bien pour protéger les opposants et une presse pluraliste contre les pouvoirs politiques, que pour protéger les lanceurs d'alertes contre les pouvoirs économiques.

Hâte de vous y retrouver.

Étienne.



Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789

Article 10

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Article 11

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Source : [Conseil constitutionnel](#)

Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, Article 11 - Liberté d'expression et d'information

1. Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontières.

2. La liberté des médias et leur pluralisme sont respectés.

<https://fra.europa.eu/fr/charterpedia/article/11-liberte-dexpression-et-dinformation>

« La liberté de tout dire n'a d'ennemis que ceux qui veulent se réserver la liberté de tout faire. Quand il est permis de tout dire, la vérité parle d'elle-même et son triomphe est assuré. » Jean-Paul Marat « Les Chaînes de l'esclavage »

Pourquoi nous voulons abolir le délit d'opinion ?

La liberté d'expression est une valeur humaine dans sa liberté même de dire l'inhumain. Les opinions racistes, xénophobes, sexistes, sadiques, haineuses, méprisantes ont autant le droit de s'exprimer que les nationalismes, les croyances religieuses, les idéologies sectaires, les clans corporatistes qui les encouragent ouvertement ou sournoisement selon les fluctuations de l'ignominie démagogique. Les lois qui les répriment, telle, en France, la loi Gayssot de 1992, s'en prennent au « puéril revers des choses » sans toucher aux causes. Elles exorcisent le mal au lieu de le prévenir et de le guérir. Elles substituent la sanction à l'éducation. Ce ne sont pas les propos qui doivent être condamnés, ce sont les voies de fait. Ce ne sont pas les discours ignominieux du populisme qui doivent faire l'objet de poursuites - sans quoi il faudrait dénoncer aussi leur imprégnation sournoise et leur présence masquée dans les déclarations démagogiques de la politique clientéliste et bien-pensante -, ce sont les violences à l'encontre des biens et des personnes, perpétrées par les sectateurs de la barbarie.

Le sens commun montre qu'il est inconséquent d'interdire Mon Combat de Hitler, Bagatelles pour un massacre de Céline, les Protocoles des sages de Sion, ou les ouvrages révisionnistes, et de tolérer par ailleurs les propos misogynes de Paul de Tarse et du Coran, les diatribes antisémites de saint Jérôme et de Luther, un livre truffé d'infamies comme la Bible, l'exhibition complaisante des violences qui forment la matière ordinaire de l'information, l'affichage omniprésent du mensonge publicitaire et tant de contrevérités historiques, entérinées par l'histoire officielle. Mieux vaut ne pas l'oublier : une fois instaurée, la censure ne connaît pas de limites, car la purification éthique se nourrit de la corruption qu'elle dénonce.

On ne combat pas et on ne décourage pas la bêtise et l'ignominie en leur interdisant de s'exprimer : la meilleure critique d'un état de fait déplorable consiste à créer la situation qui y

remédie. La bêtise, l'infamie, la pensée ignoble sont les sanies d'une sensibilité blessée. Les empêcher de s'écouler, c'est envenimer la blessure au lieu d'en diagnostiquer les causes afin d'y porter remède. Si nous ne voulons pas qu'une aberration finisse par infecter le tissu social comme une tumeur maligne, nous devons la reconnaître pour ce qu'elle est : le symptôme d'un malaise dans l'individu et dans la société.

Ce n'est pas le symptôme qui est condamnable, c'est notre peu d'empressement à éradiquer des conditions qui propagent le prurit, l'abcès, la peste. Au souci d'écraser l'infâme, mieux vaut seconder le désir de vivre mieux - c'est-à-dire plus humainement.

Raoul Vaneigem - Rien n'est sacré, tout peut se dire.

Dans les États qui juxtaposent à la puissance législative des Chambres la possibilité de demandes populaires de référendums, c'est le peuple qui monte au rang suprême par l'acquisition du pouvoir de prononcer le rejet ou l'adoption définitive des décisions parlementaires.

Du coup le Parlement se trouve ramené au rang de simple autorité : il ne représente plus la volonté générale que pour chercher et proposer l'expression qu'il convient de donner à celle-ci ; il ne remplit ainsi qu'office de fonctionnaire.

Le véritable souverain c'est alors le peuple.

Carré de Malberg, dans un article de 1931 « Référendum Initiative populaire », cité Dans « La démocratie locale et le référendum » de Marion Paoletti, chez l'Harmattan page 89.

La liberté de la presse, c'est la liberté pour la presse de ne pas être un métier.
Marx.

« Sous le gouvernement représentatif, surtout, c'est-à-dire, quand ce n'est point le peuple qui fait les lois, mais un corps de représentants, l'exercice de ce droit sacré [la libre communication des pensées entre les citoyens] est la seule sauvegarde du peuple contre le fléau de l'oligarchie. Comme il est dans la nature des choses que les représentants peuvent mettre leur volonté particulière à la place de la volonté générale, il est nécessaire que la voix de l'opinion publique retentisse sans cesse autour d'eux, pour balancer la puissance de l'intérêt personnel et les passions individuelles ; pour leur rappeler, et le but de leur mission et le principe de leur autorité.

Là, plus qu'ailleurs, la liberté de la presse est le seul frein de l'ambition, le seul moyen de ramener le législateur à la règle unique de la législation. Si vous l'enchaînez, les représentants, déjà supérieurs à toute autorité, délivrés encore de la voix importune de ces censeurs, éternellement caressés par l'intérêt et par l'adulation, deviennent les propriétaires ou les usufruitiers paisibles de la fortune et des droits de la nation ; l'ombre même de la souveraineté disparaît, il ne reste que la plus cruelle, la plus indestructible de toutes les tyrannies ; c'est alors qu'il est au moins difficile de contester la vérité de l'anathème foudroyant de Jean-Jacques Rousseau contre le gouvernement représentatif absolu. »

Robespierre, Le Défenseur de la Constitution, n° 5, 17 juin 1792.

« **Ou tu défends la liberté d'expression pour des opinions que tu détestes, ou tu ne la défends pas du tout.** Même Hitler et Staline étaient ravis de défendre la liberté d'expression pour des idées qui leur convenaient. Voilà les enjeux essentiels. Pour pouvoir éluder ce débat, il y a toujours le flot de mensonges habituels. » Noam Chomsky

« Quant à la liberté de penser, on dit vrai dans une large mesure quand on dit que sans elle il n'y a pas de pensée. Mais il est plus vrai encore de dire que quand la pensée n'existe pas, elle n'est pas non plus libre. » Simone Weil.

« On mesure le degré de liberté d'une société non pas à la façon dont elle traite les bons citoyens, obéissants et conformistes mais à la façon dont elle traite ses dissidents et ceux qui résistent à l'orthodoxie. » Alexandre Astier.

« Il y a dans la Constitution du 24 juin 1793 un article que je trouve tout à fait délicieux : « La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression de ceux qui gouvernent. » (Article 9.) » Catherine Baker, « Insoumission à l'école obligatoire » (1995), p22.

« La liberté n'est pas menacée seulement par les régimes totalitaires ou autoritaires. Elle l'est aussi, de manière plus cachée mais non moins forte, par l'atrophie du conflit et de la critique, l'expansion de l'amnésie et de l'irrélevance, l'incapacité croissante de mettre en question le présent et les institutions existantes. » Cornélius Castoriadis, « La « fin de la philosophie » ? », in Les Carrefours du labyrinthe.

« Le gouvernement représentatif devient bientôt le plus corrompu des gouvernements si le peuple cesse d'inspecter ses représentants.

Le problème des Français, c'est qu'ils donnent trop à la confiance, et c'est ainsi qu'on perd la liberté. Il est vrai que cette confiance est infiniment commode : elle dispense du soin de veiller, de penser et de juger. »

Madame Rolland (1789), citée par Rosanvallon (2006, n°3, min. 2:37).

« Aussi, le plus grand malheur qui puisse arriver à un État libre, où le prince est puissant et entreprenant, c'est qu'il n'y ait ni discussions publiques, ni effervescence, ni partis. Tout est perdu, quand le peuple devient de sang-froid, et que sans s'inquiéter de la conservation de ses droits, il ne prend plus de part aux affaires : au lieu qu'on voit la liberté sortir sans cesse des feux de la sédition. » Jean-Paul Marat, « Les chaînes de l'esclavage » (1774).

« **Ce qu'il faut sauvegarder avant tout, ce qui est le bien inestimable conquis par l'homme à travers tous les préjugés, toutes les souffrances et tous les combats, c'est cette idée qu'il n'y a pas de vérité sacrée, c'est-à-dire interdite à la pleine investigation de l'homme ; c'est ce qu'il y a de plus grand dans le monde, c'est la liberté souveraine de l'esprit ; c'est qu'aucune puissance ou intérieure ou extérieure, aucun pouvoir, aucun dogme ne doit limiter le perpétuel effort et la perpétuelle recherche de la race humaine [...]** ; c'est que toute vérité qui ne vient pas de nous est un mensonge. » Christopher Hill, « 1640 : la révolution anglaise » (1940).

« Il est donc incontestable, et c'est la maxime fondamentale de tout le droit politique, que les peuples se sont donné des chefs pour défendre leur liberté et non pour les asservir. » Jean-Jacques Rousseau, « Discours sur l'origine des inégalités parmi les hommes » (1754).

Pour rester libre, il faut être sans cesse en garde contre ceux qui gouvernent : rien de plus aisé que de perdre celui qui est sans défiance ; et la trop grande sécurité des peuples est toujours l'avant-coureur de leur servitude.

Mais comme une attention continuelle sur les affaires publiques est au-dessus de la portée de la multitude, trop occupée d'ailleurs de ses propres affaires, il importe qu'il y ait dans l'État des hommes qui tiennent sans cesse leurs yeux ouverts sur le cabinet, qui suivent les menées du gouvernement, qui dévoilent ses projets ambitieux, qui sonnent l'alarme aux approches de la tempête, qui réveillent la nation de sa léthargie, qui lui découvrent l'abîme qu'on creuse sous ses pas, et qui s'empressent de noter celui sur qui doit tomber l'indignation publique. Aussi, le plus grand malheur qui puisse arriver à un État libre, où le prince est puissant et entreprenant, c'est qu'il n'y ait ni discussions publiques, ni effervescence, ni partis.

Tout est perdu, quand le peuple devient de sang-froid, et que sans s'inquiéter de la conservation de ses droits, il ne prend plus de part aux affaires : au lieu qu'on voit la liberté sortir sans cesse des feux de la sédition.

Jean-Paul Marat, « Les chaînes de l'esclavage » (1774).

« Apprenez donc que, hors ce qui concerne la discipline militaire, c'est-à-dire, le maniement et la tenue des armes, les exercices et les évolutions, la marche contre les ennemis des lois et de l'État, les soldats de la patrie ne doivent aucune obéissance à leurs chefs ; que loin de leur être soumis, ils en sont les arbitres ; que leur devoir de citoyen les oblige d'examiner les ordres qu'ils en reçoivent, d'en peser les conséquences, d'en prévenir les suites. Ainsi lorsque ces ordres sont suspects, ils doivent rester dans l'inaction ; lorsque ces ordres blessent les droits de l'homme, ils doivent y opposer un refus formel ; lorsque ces ordres mettent en danger la liberté publique, ils doivent en punir les auteurs ; lorsque ces ordres attentent à la patrie, ils doivent tourner leurs armes contre leurs officiers. Tout serment contraire à ces devoirs sacrés, est un sacrilège qui doit rendre odieux celui qui l'exige, et méprisable celui qui le prête. »

Marat, « L'Ami du Peuple », 8 juillet 1790.

« Le droit qu'ont les citoyens de s'assembler où il leur plaît, et quand il leur plaît, pour s'occuper de la chose publique, est inhérent à tout peuple libre.

Sans ce droit sacré, l'état est dissous, et le souverain est anéanti ; car, dès que les citoyens ne peuvent plus se montrer en corps, il ne reste dans l'État que des individus isolés ; la nation n'existe plus.

On voit avec quelle adresse les pères conscrits ont anéanti la souveraineté du peuple, tout en ayant l'air d'assurer la liberté individuelle. En Angleterre, toute assemblée paisible est licite : la loi ne défend que les attroupements séditieux. Voilà la liberté. »

Marat 16-17 août 1792.

« Quand on me contredit, on éveille mon attention, mais non ma colère : je m'avance vers celui qui me contredit, qui m'instruit. La cause de la vérité devrait être la cause commune de l'un et de l'autre. [...]

Je fais fête à la vérité et je la chéris en quelque main que je la trouve et je me livre à elle et lui tends mes armes vaincues d'aussi loin que je la vois approcher. Et, pourvu qu'on n'y procède pas avec l'air trop impérieux d'un maître d'école, je prête l'épaule aux reproches que l'on fait sur mes écrits ; je les ai même souvent modifiés plus pour une raison de civilité que pour une raison d'amélioration, car j'aime à favoriser et à encourager la liberté de ceux qui me font des critiques par ma facilité à céder, même à mes dépens. Toutefois il est assurément difficile d'attirer à cela les hommes de mon temps : ils n'ont pas le courage de critiquer les autres parce qu'ils n'ont pas le courage de supporter de l'être, et ils parlent toujours avec dissimulation en présence les uns des autres. Je prends un si grand plaisir à être jugé et connu qu'il m'est pour ainsi dire indifférent que ce soit de l'une ou de l'autre des deux façons. Ma pensée se contredit elle-même si souvent, et se condamne, qu'il revient au même pour moi qu'un autre le fasse, vu principalement que je ne donne à sa critique que l'importance que je veux. »

Montaigne, « Essais », livre 3, chapitre 8 « Sur l'art de la conversation », p 1119.

« Nous n'apprenons à discuter que pour contredire, et, chacun contredisant et étant contredit, il en résulte que tout le profit de la discussion, c'est de ruiner et anéantir la vérité. » Montaigne, « Essais », livre 3, chapitre 8 « Sur l'art de la conversation », p 1121.

« Je hais la servitude comme la source de tous les maux du genre humain. Les tyrans et leurs flatteurs crient sans cesse : peuples, portez vos fers sans murmure car le premier des biens est le repos ; ils mentent : c'est la liberté. » Jean-Jacques Rousseau, « Fragment de lettre à Christophe de Beaumont », 1763.

« Vous n'avez plus de tête : on vous l'a coupée en vous coupant la parole, en vous volant les mots. La liberté, c'est d'avoir compris cela : qu'on va sans tête. Nous sommes enfumés, enfermés par nous-mêmes, et nous ne pouvons compter sur personne pour nous délivrer. Prison modèle où les gardiens sont les détenus eux-mêmes. » D'après Arnaud Upinsky et Marcel Jullian.

Attention ! Dans le texte suivant, la première partie est superbe, légendaire, une invitation à exercer librement son esprit critique, un pilier de la légende des Lumières. Mais ensuite, on comprend que cette liberté n'est prévue que pour les savants, en qualité de savant ! Pour ce qui concerne les autres, nous sommes apparemment condamnés à obéir servilement ! Donc, exerçons notre esprit critique... sur l'idéologie des Lumières elle-même...

Qu'est-ce que les Lumières ? (selon Emmanuel Kant)

1. La sortie de l'homme de sa minorité dont il est lui-même responsable. Minorité, c'est-à-dire incapacité de se servir de son entendement (pouvoir de penser) sans la direction d'autrui, minorité dont il est lui-même responsable (faute) puisque la cause en réside non dans un défaut de l'entendement mais dans un manque de décision et de courage de s'en servir sans la direction d'autrui.

Sapere aude ! (Ose penser) Aie le courage de te servir de ton propre entendement. Voilà la devise des Lumières.

2. La paresse et la lâcheté sont les causes qui expliquent qu'un si grand nombre d'hommes, après que la nature les a affranchi depuis longtemps d'une (de toute) direction étrangère, reste cependant volontiers, leur vie durant, mineurs, et qu'il soit facile à d'autres de se poser en tuteur des premiers. Il est si aisé d'être mineur ! Si j'ai un livre qui me tient lieu d'entendement, un directeur qui me tient lieu de conscience, un médecin qui décide pour moi de mon régime, etc., je n'ai vraiment pas besoin de me donner de peine moi-même. Je n'ai pas besoin de penser pourvu que je puisse payer ; d'autres se chargeront bien de ce travail ennuyeux.

Que la grande majorité des hommes (y compris le sexe faible tout entier) tienne aussi pour très dangereux ce pas en avant vers leur majorité, outre que c'est une chose pénible, c'est ce à quoi s'emploient fort bien les tuteurs qui très aimablement (par bonté) ont pris sur eux d'exercer une haute direction sur l'humanité.

Après avoir rendu bien sot leur bétail (domestique) et avoir soigneusement pris garde que ces paisibles créatures n'aient pas la permission d'oser faire le moindre pas, hors du parc ou ils les ont enfermé. Ils leur montrent les dangers qui les menace, si elles essayent de s'aventurer seules au dehors. Or, ce danger n'est vraiment pas si grand, car elles apprendraient bien enfin, après quelques chutes, à marcher ; mais un accident de cette sorte rend néanmoins timide, et la frayeur qui en résulte, détourne ordinairement d'en refaire l'essai.

[...]

4. Mais qu'un public s'éclaire lui-même, rentre davantage dans le domaine du possible, c'est même pour peu qu'on lui en laisse la liberté, à peu près inévitable. Car on rencontrera toujours quelques hommes qui pensent de leur propre chef, parmi les tuteurs patentés (attitrés) de la masse et qui, après avoir eux-mêmes secoué le joug de la (leur) minorité, répandront l'esprit d'une estimation raisonnable de sa valeur propre et de la vocation de chaque homme à penser par soi-même.

Notons en particulier que le public qui avait été mis auparavant par eux sous ce joug, les force ensuite lui-même à se placer dessous, une fois qu'il a été incité à l'insurrection par quelques-uns de ses tuteurs incapables eux-mêmes de toute lumière : tant il est préjudiciable d'inculquer des préjugés parce qu'en fin de compte ils se vengent eux-mêmes de ceux qui en furent les auteurs ou de leurs devanciers.

Aussi un public ne peut-il parvenir que lentement aux lumières. Une révolution peut bien entraîner une chute du despotisme personnel et de l'oppression intéressée ou ambitieuse, (cupide et autoritaire) mais jamais une vraie réforme de la méthode de penser ; tout au contraire, de nouveaux préjugés surgiront qui serviront, aussi bien que les anciens de lisière à la grande masse privée de pensée.

5. [...] Mais quelle limitation est contraire aux lumières ? Laquelle ne l'est pas, et, au contraire lui est avantageuse ? – Je réponds : l'usage public de notre propre raison doit toujours être libre, et lui seul peut amener les lumières parmi les hommes ; mais son usage privé peut être très sévèrement limité, sans pour cela empêcher sensiblement le progrès des lumières. J'entends par usage public de notre propre raison celui que l'on en fait comme savant devant l'ensemble du public qui lit. J'appelle usage privé celui qu'on a le droit de faire de sa raison dans un poste civil ou une fonction déterminée qui vous sont confiés. Or il y a pour maintes affaires qui concourent à l'intérêt de la communauté un certain mécanisme qui est nécessaire et par le moyen duquel quelques membres de la communauté doivent se comporter passivement afin d'être tournés, par le gouvernement, grâce à une unanimité artificielle, vers des fins publiques ou du moins pour être empêchés de détruire ces fins. Là il n'est donc pas permis de raisonner ; il s'agit d'obéir. Mais, qu'une pièce (élément) de la machine se présente en même temps comme membre d'une communauté, et même de la société civile universelle, en qualité de savant, qui, en s'appuyant sur son propre entendement, s'adresse à un public par des écrits : il peut en tout cas raisonner, sans qu'en pâtissent les affaires auxquelles il est préposé partiellement en tant que membre passif. Il serait très dangereux qu'un officier à qui un ordre a été donné par son supérieur, voulût raisonner dans son service sur l'opportunité ou l'utilité de cet ordre ; il doit obéir.

Emmanuel Kant (1724–1804), « Qu'est-ce que les Lumières ? » (1784).

« Ceux qui sont pour la liberté sans agitation sont des gens qui veulent la pluie sans orage. »
Mark Twain.

« Il y a des gens qui, à propos de certains problèmes, font preuve d'une grande tolérance. C'est souvent parce qu'ils s'en foutent. » Mark Twain.

« Et quand même tous les vents de la doctrine auraient libre cours sur Terre, si la Vérité est en lice, c'est lui faire injure que douter de sa force, en mettant en place censure et interdiction. Que la Fausseté s'empoigne avec elle ; qui a jamais vu que la Vérité ait le désavantage dans une rencontre libre et ouverte ? Aucune censure n'a le poids de sa réfutation. » John Milton, « Pour la liberté d'imprimer sans autorisation ni censure » (1644).

« Les despotes eux-mêmes ne nient pas que la liberté ne soit excellente ; seulement ils ne la veulent que pour eux-mêmes, et ils soutiennent que tous les autres en sont tout à fait indignes. » Alexis de Tocqueville, « L'Ancien Régime et la Révolution », 1866 [décrivant honnêtement le fond de l'idéologie esclavagiste dite libérale].

Un dompteur de cirque parvient à dresser un éléphant en recourant à une technique très simple : alors que l'animal est encore jeune, il lui attache une patte à un tronc d'arbre très solide. Malgré tous ses efforts, l'éléphanteau n'arrive pas à se libérer. Peu à peu, il s'habitue à l'idée que le tronc est plus fort que lui. Une fois qu'il est devenu un adulte doté d'une force colossale, il suffit de lui passer une corde au pied et de l'attacher à un jeune arbre. Il ne cherchera même pas à se libérer.

Comme ceux des éléphants, nos pieds sont entravés par des liens fragiles. Mais, comme nous avons été accoutumés dès l'enfance à la puissance du tronc d'arbre, nous n'osons pas lutter.

Sans savoir qu'il nous suffirait d'un geste de courage pour découvrir toute notre liberté.

Paulo Coelho, « Maktub ».

« Priver un homme des moyens que la nature et l'art ont mis en son pouvoir de communiquer ses sentiments et ses idées, pour empêcher qu'il n'en fasse un mauvais usage, ou bien enchaîner sa langue de peur qu'il ne calomnie, ou lier ses bras de peur qu'il ne les tourne contre ses semblables, tout le monde voit que ce sont là des absurdités du même genre, que cette méthode est tout simplement le secret du despotisme qui, pour rendre les hommes sages et paisibles, ne connaît pas de meilleur moyen que d'en faire des instruments passifs ou de vils automates. »

Robespierre, « Discours sur la liberté de la presse », prononcé à la Société des Amis de la Constitution le 11 mai 1791, et utilisé en partie devant l'Assemblée Nationale le 22 août 1791.

« Si dans l'intérieur d'un État vous n'entendez le bruit d'aucun conflit, vous pouvez être sûr que la liberté n'y est pas. » Montesquieu.

« Toutes les opinions, y compris les erreurs, sont d'un grand service pour atteindre rapidement la plus haute vérité.

Tuer un bon livre, c'est à peu près comme tuer un homme.

Qu'on me donne la liberté de connaître, de m'exprimer et de disputer librement, selon ma conscience, avant toute autre liberté. »

John Milton, Pour la liberté d'imprimer, sans autorisation ni censure (1644).

« L'ordre social n'aura vraiment atteint le degré de perfection auquel on doit tendre sans cesse, qu'à l'époque où aucun article des lois ne sera obligatoire qu'après avoir été soumis immédiatement à l'examen de tout individu (...).

Je propose pour cette fois, de borner ce droit individuel aux seuls articles relatifs à la constitution ; mais c'est dans l'espérance que les progrès de la raison et l'effet que des institutions plus légales et plus justes produiront nécessairement dans les esprits, permettront à une autre époque d'étendre ce même droit à d'autres classes de lois, et successivement de l'étendre à toutes »

« Les hommes ont tellement pris l'habitude d'obéir à d'autres hommes, que la liberté est, pour la plupart d'entre eux, le droit de n'être soumis qu'à des maîtres choisis par eux-mêmes. Leurs idées ne vont pas plus loin, et c'est là que s'arrête le faible sentiment de leur indépendance.

(...)

Presque partout cette demi-liberté est accompagnée d'orages ; alors on les attribue à l'abus de la liberté, et l'on ne voit pas qu'ils naissent précisément de ce que la liberté n'est pas entière ; on cherche à lui donner de nouvelles chaînes, lorsqu'il faudrait songer, au contraire, à briser celles qui lui restent. »

Condorcet, 1789 :

Sur la nécessité de faire ratifier la constitution par les citoyens.

L'homme est né pour le bonheur et pour la liberté et partout il est esclave et malheureux ! La société a pour but la conservation de ses droits et la perfection de son être ; et partout la société le dégrade et l'opprime ! Le temps est arrivé de le rappeler à ses véritables destinées.

(...)

Pour remplir votre mission, il faut faire précisément tout le contraire de ce qui a existé avant vous.

Jusqu'ici l'art de gouverner n'a été que l'art de dépouiller et d'asservir le grand nombre au profit du petit nombre, et la législation, le moyen de réduire ces attentats en système. Les rois et les aristocrates ont très bien fait leur métier : c'est à vous maintenant de faire le vôtre, c'est-à-dire de rendre les hommes heureux et libres par les lois.

Robespierre.

(Pour le bonheur et pour la liberté, actualité d'un homme irrécupérable, La Fabrique, 2000)

« L'anarchisme est cette tendance, présente dans toute l'histoire de la pensée et de l'agir humains, qui nous incite à vouloir identifier les structures coercitives, autoritaires et hiérarchiques de toutes sortes

pour les examiner et mettre à l'épreuve leur légitimité ; lorsqu'il arrive que ces structures ne peuvent se justifier — ce qui est le plus souvent le cas — l'anarchisme nous porte à chercher à les éliminer et à ainsi élargir l'espace de la liberté. » Noam Chomsky.

« L'acceptation d'une croyance n'est-elle pas un couvercle mis sur cette peur, sur cette peur de n'être rien du tout, d'être vide ?

Et pourtant un récipient n'est utilisable que lorsqu'il est vide et un esprit qui est rempli de croyances, de dogmes, d'affirmations, de citations est en vérité un esprit stérile, une machine à répétition. » Jiddu Krishnamurti (1895–1986) *La première et la dernière liberté*, 1964.

« La vérité est le nom que les plus forts donnent à leur opinion. » Alphonse Karr (1808–1890)

La liberté seulement pour les partisans du gouvernement, pour les membres d'un parti, aussi nombreux soient-ils, ce n'est pas la liberté. La liberté, c'est toujours la liberté de celui qui pense autrement. Non pas par fanatisme de la « justice », mais parce que tout ce qu'il y a d'instructif, de salutaire et de purifiant dans la liberté politique tient à cela et perd de son efficacité quand la « liberté » devient un privilège.

Rosa Luxembourg (*La révolution russe*).

« La pensée facile consiste à choisir son camp, accumuler les savoirs et ignorer l'autre côté. Il s'ensuit une boiterie logique qui donne une image hémiplegique du psychisme humain. » Boris Cyrulnik, *De chair et d'âme*.

« La délibération sera, en effet, meilleure si tous délibèrent en commun, le peuple avec les notables, ceux-ci avec la masse. » Aristote, *Les Politiques* IV, 14, 1298-b.

« Le mot iségoria, le droit pour tous de parler à l'assemblée, était quelquefois employé par les écrivains grecs comme un synonyme de 'démocratie'. »

Moses I. Finley, « Démocratie antique et démocratie moderne » (1972), p 64.

La pensée facile consiste à choisir son camp, accumuler les savoirs et ignorer l'autre côté.

Il s'ensuit une boiterie logique qui donne une image hémiplegique du psychisme humain.

Boris Cyrulnik, *De chair et d'âme*.

« La délibération sera, en effet, meilleure si tous délibèrent en commun, le peuple avec les notables,

« Tout endoctrinement facilité par l'ignorance de l'informé, ne lui présentant qu'un aspect des choses, tendant à lui imposer des automatismes de pensée et de comportement, occultant les opinions contraires en décrétant qu'elles sont erronées ou tentant de les présenter de telle sorte qu'elles perdent aussitôt toute cohérence face à la solution préparée par celui qui informe, individu ou institution, est l'expression d'un mépris profond de l'homme.

C'est considérer qu'il est incapable de se faire une opinion personnelle parce qu'ignorant, ce qui est vrai, mais au lieu de combler son ignorance en lui fournissant des opinions et des informations différentes ou contraires, c'est le tromper que de ne lui montrer qu'un aspect des choses. C'est le considérer comme un sous-homme, c'est faire preuve d'un véritable racisme.

Le rôle d'un pouvoir ne devrait pas être de « former » l'opinion, mais de lui fournir des éléments d'information nombreux et différenciés permettant à chaque individu de remettre en cause chaque jour les bases de la pérennité de ce pouvoir même.

Autrement dit, ce serait alors se supprimer tout pouvoir centralisé. Ce serait de fournir à chaque individu les moyens d'apporter sa part imaginative à la construction jamais finie de la société humaine. »

Henri Laborit, La Nouvelle Grille.

Purification linguistique

« Vous n'appréciez pas réellement le novlangue, Winston, dit-il presque tristement. Au fond, vous auriez préféré rester fidèle à l'ancien langage, à son imprécision et ses nuances inutiles (...).

Ne voyez-vous pas que le but du novlangue est de restreindre les limites de la pensée ? À la fin, nous rendrons littéralement impossible le crime par la pensée, car il n'y aura plus de mots pour l'exprimer. Tous les concepts nécessaires seront exprimés chacun exactement par un seul mot dont le sens sera rigoureusement délimité. La Révolution sera complète quand le langage sera parfait. Vers 2050, plus tôt probablement, toute connaissance de l'ancienne langue aura disparu. Toute littérature du passé aura été détruite. Chaucer, Shakespeare, Milton, Byron n'existeront plus qu'en version novlangue. Même la littérature du Parti changera. Même les slogans changeront. Comment pourrait-il y avoir une devise comme « La liberté, c'est l'esclavage », alors que le concept même de liberté aura été aboli ? En fait, il n'y aura pas de pensée telle que nous la comprenons maintenant. Orthodoxie signifie non pensant, qui n'a pas besoin de pensée. L'orthodoxie, c'est l'inconscience.

George Orwell (1903-1950), « 1984 » (1949).

« Comme le soulignait John Stuart Mill, pouvoir critiquer sans aucune crainte les lois de Newton et voir qu'elles résistent à ces critiques est une des raisons de croire aux lois de Newton. Si on poursuivait devant les tribunaux tous ceux qui contestent la validité des lois de la physique, il n'y aurait plus aucune raison d'y croire. La même chose est vraie, a fortiori, pour la sociologie. »

Jean Bricmont, la République des Censeurs, 2014 (p24).

« À chaque époque, il existe des libres penseurs, c'est-à-dire des gens qui n'appartiennent à aucune secte, n'adhèrent à aucune religion, s'intéressent aux faits avant de parler de

valeurs, jugent de la vérité d'une opinion indépendamment de la personne qui l'énonce, qui écoutent différents points de vue, hésitent, doutent et discutent avec tout le monde. Ils pensent que chacun a le droit d'exprimer son opinion.

En face d'eux, il y a les fanatiques, les cléricaux, les obscurantistes, qui font exactement le contraire. Ils tiennent (plus ou moins) à jour leurs fiches, surveillent qui parle avec qui et lancent des campagnes de haine et de diffamation contre les libres penseurs. Ils censurent tout ce qu'ils peuvent. Ils croient incarner la lutte du Bien contre le Mal.

Malheureusement, de nos jours, les fanatiques, les cléricaux et les obscurantistes ne parlent que de démocratie et de droits de l'homme, de lutte contre la haine, l'extrême-droite, le racisme et l'antisémitisme.

Cela a pour effet d'égarer un certain nombre d'esprits faibles qui se pensent comme étant de gauche tout en n'étant que des victimes de l'illusion consistant à croire que l'on appartient au camp du Bien et qui se privent et tentent de priver les autres des ressources de l'esprit critique. »

Jean Bricmont, juin 2016.

Les livres autorisés par la censure ne font qu'exprimer les idées reçues de l'époque.
Francis Bacon.